

Envoi par courrier et par télécopieur : 418 275-5875

Québec, le 7 mai 2012

M. Dany Bouchard  
Directeur général  
Corporation du parc régional de Val-Jalbert  
95, rue Saint-Georges  
Chambord (Québec) G0W 1G0

**Objet : Projet de mise en valeur hydroélectrique de la rivière Ouiatchouan au village historique de Val-Jalbert - Question du 7 mai 2012, (DQ7, n° 1 à 3)**

Monsieur,

En deuxième partie d'audience publique sur le projet mentionné, vous avez mentionné que suite aux investissements réalisés en 2009, le site n'est plus accessible comme avant et que l'entrée est contrôlée (DT5, p. 63). Compte-tenu des formules d'hébergement au village historique et du restaurant du Moulin qui sert un déjeuner matinal et une table d'hôte en soirée, il appert que le village est fréquenté en dehors de ses heures d'ouverture (juin à août de 9 h à 18 h).

- 1- Comment conciliez-vous l'accès au village historique avec les activités de camping, hébergement, restauration et autres ? Comment la Corporation entrevoit développer cette clientèle sans maintenir un débit esthétique durant ces périodes ?
- 2- En saison hivernale, le site serait fréquenté par combien d'adeptes de ski de fond et de raquette ? Peuvent-ils accéder au village historique sans passer par l'accès contrôlé ?
- 3- En saison estivale, comment la Corporation entrevoit-elle développer la mise en lumière de la chute avec un horaire prolongé jusqu'à 23 h pour 92 des 163 soirées ?

Une réponse de votre part serait appréciée, soit d'ici le 9 mai prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélina  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission